

Termes de référence pour la conception d'une
formation destinée aux enseignant.e.s pour la
prise en compte de l'EFH dans leurs cours/ et leur
formation continue

Mars 2021

1. Contexte et justification

a. Présentation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

L'Organisation internationale de la Francophonie est une organisation multilatérale regroupant actuellement 88 États et gouvernements partageant l'usage de la langue française.

L'OIF remplit une triple mission : politique, diplomatique et de coopération.

Elle déploie ses actions selon quatre grandes missions :

- La langue française, la diversité culturelle et linguistique ;
- La paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- L'éducation et la formation ;
- Le développement durable et l'économie.

Une attention particulière est portée aux **femmes** et aux jeunes ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication qui sont des axes transversaux des programmes mis en œuvre par l'OIF.

b. L'égalité femmes-hommes, au cœur des actions de l'OIF

Depuis la Conférence des femmes, organisée sous l'égide de la Francophonie à Luxembourg il y a vingt ans, la Francophonie entend faire de l'égalité entre les femmes et les hommes (EFH) une réalité dans cet espace. Pour consolider les engagements pris, l'OIF, mène depuis lors un plaidoyer et des actions soucieux d'une meilleure prise en compte de l'intégration de l'EFH par les États et gouvernements de l'espace francophone. En octobre 2018, lors du Sommet d'Erevan (Arménie), faisant suite aux recommandations de la Résolution d'Antananarivo prise en 2016, les chefs d'États et de gouvernements membres de la Francophonie ont adopté la « Stratégie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles » (stratégie EFH) qui vise les domaines prioritaires suivants :

- (i) Promouvoir les droits des femmes et des filles, et lutter contre toutes les formes de discrimination et de violence faites aux femmes et aux filles ;
- (ii) Assurer une éducation et une formation de qualité et libre de discrimination tout au long de la vie, et valoriser la participation des femmes à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- (iii) Favoriser l'autonomisation économique des femmes et des filles dans la perspective d'un développement durable et d'une croissance inclusive ;
- (iv) Soutenir le leadership et encourager la participation entière et effective, et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision dans la vie politique, économique, sociale et culturelle ;
- (v) Promouvoir et mettre en œuvre l'institutionnalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le plan organisationnel.

La stratégie EFH de la Francophonie précise les points suivants relatifs à la réalisation de supports de cours sensibles à l'EFH et de la formation des enseignant.e.s dans ce domaine : « Afin d'autonomiser toutes les femmes et les filles au sein de l'espace francophone, dans un contexte de diversité linguistique, la Francophonie investit de manière prioritaire dans des systèmes plus équitables d'éducation et de formation de qualité en langue française, **qui prennent davantage en compte une perspective de genre afin d'améliorer les résultats des femmes et des filles en matière d'accès, de rétention scolaire, de qualité des acquis et d'apprentissage, tout au long de la vie** ».

Plus particulièrement, son axe 2 préconise explicitement les points suivants :

- « Promouvoir des pratiques éducatives, dès le plus bas âge et tout au long de la vie, dénuées de stéréotypes sexistes et inculquant le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes » ;
- « Examiner et réviser régulièrement les programmes scolaires, les manuels et les méthodes d'enseignement afin d'en éliminer les stéréotypes sexistes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ».

Par ailleurs, à la Conférence internationale « Education des filles et formation des femmes dans l'espace francophone, défis, bonnes pratiques et pistes d'actions » qui a eu lieu à N'Djamena (Tchad)

en 2019, les ministres présents ont exprimé haut et fort leur soutien à l'éducation des filles et à la formation des femmes. Ils ont vivement souhaité l'intégration du concept de l'EFH dans les supports de formation des enseignant.e.s, ratifiant de la sorte les travaux des experts ayant précédé la conférence.

L'une des recommandations phares de la Conférence portait sur la création d'un « méta-portail garantissant que tous les contenus intègrent l'égalité femmes-hommes, recensant toutes les bases de ressources pédagogiques sur l'éducation de base, l'alphabétisation et la formation professionnelle et valorisant les bonnes pratiques ». Le Portail RELIEFH (<https://reliefh.francophonie.org/>) conformément à cette recommandation a été créé par l'IFEF¹ et lancé le 26 janvier 2021. La formation scénarisée et les ressources produites dans le cadre de cette mission seront partagées sur ce portail.

En 2019, sept (7) millions d'enseignants ont œuvré dans l'éducation de base en Afrique subsaharienne (primaire, collège, lycée)² sans toujours disposer de supports pédagogiques leur permettant d'intégrer le concept d'EFH dans leurs supports de cours. L'idée est donc de réaliser des supports de cours destinés aux enseignant.e.s pour la prise en compte de l'EFH dans leurs cours et leur formation continue.

Ces supports pédagogiques qui pourront prendre la forme de fiches pédagogiques et la formation proposée, permettront aux enseignant.e.s de mieux appréhender le concept de l'EFH et d'en tenir compte dans l'animation de leurs salles de classes.

c. Public Cible

- Les enseignant.e.s seront les bénéficiaires directs par l'utilisation des contenus à des fins pédagogiques mais aussi à travers le renforcement de leurs capacités sur des thématiques en lien avec l'EFH.
- Les personnels d'encadrement y trouveront des ressources dédiées à leurs missions d'accompagnement des enseignant.e.s dans leurs activités quotidiennes.
- Les élèves et étudiant.e.s pour tester les niveaux de connaissances et faire le plaidoyer auprès de leurs pairs et d'un plus large public en général ;
- Les acteurs de développement, chercheur.e.s et le grand public.

2. Objectif général

L'objectif général de ce projet est de former des enseignant.e.s en tenant compte de l'EFH et de réaliser des supports pédagogiques sous forme de fiches pédagogiques en rapport avec l'Égalité Femmes-Hommes destinés aux enseignant.e.s. Le but premier étant de renforcer les capacités des équipes pédagogiques en matière d'EFH à travers des supports de formation qui seront mis à disposition des enseignant.e.s et d'un plus large public sur le portail Reliefh.

Les objectifs spécifiques :

- Réaliser des supports de cours servant de ressources et outils pédagogiques favorisant l'acquisition de connaissances et compétences sur les questions liées à l'EFH, en particulier des ressources dénuées de stéréotypes sexistes et promouvant les normes sociales valorisant les femmes et s'inspirant des savoirs endogènes ;
- Outiller les enseignant.e.s sur le respect et la promotion de l'EFH dans leurs cours/ et dans leur manière d'enseigner et d'animer la salle de classe ;
- Déconstruire les pratiques stéréotypées et favoriser le développement d'initiatives innovantes pour la prise en compte de l'EFH dans l'enseignement inspiré des savoir-faire endogènes.

1 Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation

2 <http://data.uis.unesco.org/?lang=fr#>

3. Résultats attendus

- Assurer la formation d'enseignant.e.s lors d'une séance de formation en ligne de 12 h délivrée en mai 2021 sur la base des supports de cours produits dans le cadre de cette mission.
- Produire des supports de formation au format numérique, permettant une évaluation formative et sommative ;
- Proposer une méthodologie précise et des études de cas adaptées aux différents contextes de la Francophonie.

a. Tâches du consultant

La mission se déroulera selon les modalités suivantes :

- Réunion avec l'IFEF et l'UEFH³ et discussion globale sur la mission ;
- Préparation des outils et autres supports de formation destinés aux enseignant.e.s pour la prise en compte de l'EFH dans leurs cours/curricula, en particulier des ressources dénuées de stéréotypes sexistes ;
 - o Réalisation de scénarios de formation de 12h tenant compte des modules de formation développés ;
 - o Réalisation des supports de formation nécessaires à son développement sous forme de cours, évaluation, outils, méthodologie, étude de cas.
- Formation des enseignants ;
- Réunion de synthèse et présentation des résultats et du rapport global de la formation (déroulement, état des lieux, appréciation des enseignant.e.s, recommandations).

b. Livrables attendus

Les livrables attendus sont les suivants :

- Une note méthodologique détaillée
- Une note d'orientation exposant la raison d'être de la pédagogie sensible à l'EFH dans le contexte de la Francophonie (2 pages)
- Les supports de formation (ou boîte à outils) destinés aux enseignants pour la prise en compte de l'EFH dans leurs cours/. Il est attendu :
 - o Une scénarisation conviviale et facile à adapter pour l'apprentissage en ligne
 - o Un contenu constitué d'un ensemble d'outils révisés sur la pédagogie sensible à l'EFH à utiliser et à adapter dans les contextes nationaux de la Francophonie
 - o Des ressources dénuées de stéréotypes sexistes et promouvant les normes sociales valorisant les femmes et s'inspirant de savoirs endogènes.
 - o Des études de cas.
- Un questionnaire d'évaluation de la formation et des supports proposés.
- Un programme détaillé comprenant le planning des journées de formation, les différents points exposés, les sujets et modalités des cas pratiques et mises en situation, les temps et sujet d'échanges, etc...)
- Un rapport de formation incluant un résumé exécutif de 2 pages maximum comprenant notamment :
 - o Un rappel de la méthodologie mise en œuvre
 - o Un bilan des pratiques des participants et des difficultés qu'ils rencontrent
 - o Une appréciation du niveau initial et de l'évolution des participants
 - o Les questionnaires d'évaluation complétés par les participants

³ Unité égalité femmes-hommes de l'OIF

4. Stratégie et modalités de mise en œuvre

a. Profil de la /du consultant.e

Education :

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures en éducation et/ou en sciences humaines et sociales avec un accent sur l'EFH, niveau BAC + 5 minimum.

Profil de la/du consultant.e :

- Expérience en enseignement ;
- Expérience en matière de conception et production de programmes d'études, cours/curricula pour la prise en compte de l'EFH ;
- Expérience dans la création de supports pédagogiques.
- Parfaite maîtrise des normes et standards internationaux en matière de promotion des droits des femmes et d'intégration de l'EFH ;
- Expérience en pédagogie et communication pour le changement de comportement ;
- Capacité à travailler de manière indépendante et à répondre aux commentaires de manière opportune et professionnelle ;
- Excellentes aptitudes à la communication écrite et orale en français et bonne capacité d'animation de salle de cours.

b. Candidatures

Le/la candidat.e soumettra à l'OIF une proposition comprenant :

- Un CV actualisé à renseigner dans le canevas de CV joint au présent appel, où sont détaillées les expériences similaires à la présente candidature et les justificatifs des travaux effectués.
- La description de la compréhension des tâches à réaliser sous forme d'une note méthodologique assortie d'un chronogramme précisant le nombre de jours pour la consultation;
- Une liste de référence de trois personnes en indiquant les noms, fonctions, adresse email et numéros de téléphones.
- Une offre financière alignée sur la note méthodologique et précisant la rémunération globale pour la consultation (en euros, toutes taxes comprise) y compris les divers frais qui pourraient être générés par la mission.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

c. Evaluation des offres

L'évaluation des offres reçues sera basée notamment sur les critères suivants: (i) le diplôme (ii) l'expérience du ou de la candidat.e dans la conduite de missions pertinentes ou similaires à celles précisées dans cet appel à candidature, (iii) la compréhension des attentes de la mission et la méthodologie d'intervention proposée, et (iv) l'offre financière (en TTC).

L'offre du ou de la soumissionnaire sera rédigée en français et évitera tout anglicisme. Elle sera présentée au format A4, police Times New Roman 12, interligne 1,5 et envoyée au format pdf et n'excédera pas 12 pages.

5. Durée de la consultance

La consultance ne devra pas excéder **28 jours ouvrés**.

Les dossiers de candidature doivent être transmis au plus tard le **18 mars 2021**, par voie électronique à l'adresse ci-dessous. Les offres reçues après cette date ne seront pas considérées.

CONTACTS :

Consultation.formation.efh@francophonie.org